

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 0059740

Optique 189026 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0725 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAHMAMI TAHAR

Date de naissance : 21.01.1947

Adresse : 18, Hay Bachar El Ktaïd Hay MOHAMMADI

Tél. 0661844458 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18.12.2023

Nom et prénom du malade : LAHMAMI IL HAM Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : MUPRAS cardiologique (Douloureuse) pelviennes

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 18.12.2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/12/2023			300.00	DR M. BOUZOUBAA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Bachir Bouzoubaa	18/12/2023	Pharmacie Bechar Elkheir 199,50 Dhs
35, Q. Bechar Elkheir H.M. Casa - Tel. 05 22 63 50 29		INPE : 092014232

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Mouna Dridi Laraki

د. منى الدريدي العراقي

SPECIALISTE

GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE

Accouchement

Cancérologie

Chirurgie du sein

Coelioscopie

Stérilité du Couple (FIV, ICSI)



أخصائية

أمراض النساء والتوليد

أمراض العمل والولادة

أمراض السرطان

أمراض الثدي

الجراحة التنظيرية

علاج عقم الزوجين

Casablanca le : 18.12.2023

elle LAHMAMSI ILHAM

99,00

SAFORELLE ULTRA HYDRATANT

pour toilette intime



Dr Mouna DRIDI LARAKI

Dr Mouna DRIDI LARAKI
Gynécologue-Obstétricienne N° 2
Angle Avenue A et C Casablanca
Hay Mohammadi Casablanca
Tél. 05 22 63 63 67

CNK 2923-456

CN 172808.1
CNP 6944751

ACL 611 476 0



3 700399 100462

Lot:

Exp.:

Importateur Exclusif
Biocodex Maroc
www.biocodex.ma
P.P.C. 99.00 DH

En cas d'urgence, contactez Clinique Les Crêtes ☎ 05 22 52 37 33 / 05 22 21 20 40



Hay Attakadom, Angle Avenue A et C N° 2 - Hay Mohammadi - Casablanca
حي التقدم، زاوية شارع "أ" و"س" - رقم 2. الحي المحمدي - الدار البيضاء



05 22 63 63 67 ☎ 06 00 88 78 72 ✉ dlmouna@gmail.com